L'enseignement professionnel

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041124

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIe ANNÉE N° 5. 1er MARS 1902

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1er et 15 de chaque mois

RÉDACTION	ABONNEMENTS & ANNONCES
M. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale de Hauterive, près Fribourg.	Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13. M. E. Gremaud, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *L'enseignement professionnel. — Les mutualités scolaires. — L'éducation civique. — Le cahier unique. — L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture (suite). — L'acte d'origine de la pomme de terre et le canton de Fribourg. — Enseignement des travaux féminins. — Examens des recrues de 1902 (suite). — Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. - Avis officiels.*

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Dans la dernière Exposition universelle de Paris, l'enseignement professionnel occupait une place en rapport avec son importance, avec les services que l'industrie a droit d'en attendre. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir le remarquable Rapport [1] que M. Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, vient de publier sur cette branche.

Rien de plus instructif que de visiter, à la suite du délégué suisse, les travaux graphiques des élèves, les modèles, les produits variés et les comptes rendus des écoles que la plupart des nations européennes avaient étalés dans les vastes salles

[1] L'*Enseignement professionnel*. Rapport présenté au Département fédéral de l'industrie à Berne et aux Départements de l'Instruction publique de la Suisse française, par Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, 1 vol. in-8 de 526 pages, avec de nombreuses illustrations. En dépôt au Musée pédagogique.

de l'Exposition mises à la disposition de l'enseignement professionnel.

Dans une introduction très documentée, l'auteur du Rapport jette un rapide coup d'œil rétrospectif sur les vicissitudes de cet enseignement depuis la suppression des corporations ouvrières à la fin du XVIIIme siècle, jusqu'à nos jours. En abolissant les corporations, on avait du même coup supprimé l'obligation du contrat et celle de l'apprentissage. L'apprentissage devint libre, mais étant sans contrôle les métiers tombèrent rapidement en décadence.

Du reste, la machine à vapeur ne tarda pas à bouleverser les conditions traditionnelles des industries qui n'eurent plus, dès lors, d'autre préoccupation que de produire le plus possible et à bon marché. Il n'y eut plus de place pour l'apprenti dans la fabrique où règnait la vapeur. Pour y suppléer, il fallut créer peu à peu, de toutes pièces, des écoles spéciales d'apprentissage.

Dès le milieu du XVIIIme siècle, nous voyons ici et là des institutions s'ouvrir pour l'enseignement du dessin.

C'est ainsi que Genève en est dotée dès l'année 1751, suivie bientôt de Bâle, Zurich, Saint-Gall, etc. Hecker crée à Berlin l'*Œkonomisch-Matematische Realschule*. Sous la République helvétique, le directeur Stapfer voulait organiser l'*Allgemeine Bürgerschule* avec tout un ensemble d'écoles professionnelles pour tous les degrés.

La période de la Médiation et celle de la Restauration virent surgir des écoles d'artisans en grand nombre à Zurich, en 1808; à Aarau, en 1820; à Bâle, en 1823; à Berne, en 1826; à Zoug, en 1830; avec des écoles spéciales de dessin, à Genève, à Lausanne, etc.

Les expositions industrielles de 1830 à Berne, de 1846 à Zurich, de 1854 encore à Zurich, etc , accélérèrent ce mouvement surtout en procurant aux maîtres d'état l'occasion de voir, d'échanger leurs vues et de se grouper en *Gewerbevereine*.

L'arrêté de 1884 sur l'enseignement professionnel fut provoqué par l'Exposition nationale qui eut lieu l'année précédente à Zurich.

Déjà J.-B. de la Salle, le fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, avait pris l'initiative d'un enseignement industriel et commercial.

Nous ne saurions passer sous silence le Prytanée français établi, en 1799, à Compiègne. La théorie qui faisait d'abord défaut reçut une vive impulsion en France, par les efforts de la Société, pour l'encouragement de l'industrie nationale fondée en 1802.

L'école centrale des arts et manufactures ouverte à Paris, en 1820, d'abord sous le nom d'*école de dessins, de mathématiques et de sculpture*, adopta un programme qui devint de plus en plus complet comprenant l'enseignement du dessin,

les mathématiques appliquées aux constructions, aux machines, etc. Elle formait de 500 à 600 élèves chaque année.

Vers l'année 1825, la Russie, la Hollande et d'autres pays fondent aussi des établissements analogues.

Impossible de signaler toutes les écoles de métiers qui surgissent surtout en France et en Angleterre vers les années 1840 et 1850.

Napoléon III a favorisé de toutes manières les institutions ouvrières soit par des bourses, soit en multipliant les écoles industrielles. Cependant, vers 1880, la grande ville de Paris était tributaire de la province et de l'étranger pour les métiers. Cette constatation provoqua la loi du 11 décembre 1880, sur les écoles manuelles d'apprentissage.

Le marquis de Pombal fut l'initiateur d'un mouvement analogue pour le Portugal comme aussi Joseph II pour l'Autriche. Les communautés religieuses eurent aussi leur part dans un grand nombre de pays.

Depuis 20 ans, cet enseignement a réalisé de très grands progrès. Les méthodes se sont transformées ; le matériel indispensable aux leçons pratiques s'est enrichi considérablement ; des édifices spéciaux et adaptés à toutes les exigences des leçons sont sortis partout de terre et abritent de nombreux contingents d'élèves. Les lois sont venues protéger, favoriser et sanctionner l'apprentissage des métiers. C'est avec raison, car l'industrie et les métiers sont les sources les plus sûres et les plus fécondes de la richesse publique.

Si, après cet exposé historique très incomplet, comme on le pense bien, nous voulions suivre le Rapport à travers les Expositions de France, d'Angleterre, de l'Allemagne, et la Hongrie, de la Russie, de la Suède, de la Belgique, etc., etc., pour énumérer les principales écoles professionnelles, pour en indiquer les programmes avec les lois qui régissent ces établissements, avec les méthodes qui ont prévalu, si nous voulions donner un exposé quelque peu détaillé de ce mouvement industriel, nous devrions reproduire la plus grande partie de travail de M. Genoud.

Contentons-nous d'y glaner quelques détals qui sont de nature à intéresser nos lecteurs.

(A suivre.) R. H.

LES MUTUALITÉS SCOLAIRES

Il est de mode aujourd'hui de parler d'*éducation sociale*. Chez d'aucuns, ce cliché nouveau voile à peine une préoccupation quelque peu tendancielle et hostile à nos idées. Ne nous y